

| Entreprise | | |
|---|---|----------|
| Forme juridique | Raison Sociale | |
| Adresse | | |
| N° URSSAF Travailleur Indépendant | Conjoint Collaborateur. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| Code postal | Ville | N° SIRET |
| Téléphone | Email | Code NAF |
| Nombre de salariés | Convention collective | Activité |
| Secteur d'activité <input type="checkbox"/> SERVICE <input type="checkbox"/> COMMERCE <input type="checkbox"/> INDUSTRIE <input type="checkbox"/> ARTISANAT | | |

| Dirigeant | | |
|---------------|-----------------|--------------------|
| Prénom | Nom | Fonction |
| Ligne directe | Email personnel | Téléphone portable |

Occupez-vous des mandats ? OUI - NON Si oui, lequel ? _____

Si NON, vers lesquels souhaiteriez-vous vous engager? _____

| Cotisation annuelle | | |
|---|--------------------|---|
| Nombre de salariés | Cotisation CPME 16 | X |
| Créateur d'entreprise | 50 € | |
| De 0 à 1 salarié | 160 € | |
| De 2 à 4 salariés | 210 € | |
| De 5 à 10 salariés | 300 € | |
| De 11 à 20 salariés | 400 € | |
| De 21 à 50 salariés | 500 € | |
| De 51 à 80 salariés | 900 € | |
| Au-delà de 80 salariés – forfait | 1500 € | |
| Retraité | 75 euros | |
| Cotisation par branche à définir selon accord Partenariat à définir selon accord | | |
| Si vous dirigez plusieurs entreprises, vous pouvez adhérer . soit pour l'entreprise la plus importante en matière d'effectif . soit pour chacune des entreprises. En cas de holding, vous pouvez . soit prendre en compte le personnel total des sociétés contrôlées par la holding . soit faire adhérer les filiales séparément | | |

Les informations en rouge sont obligatoires

| Votre règlement |
|---|
| Par chèque |
| Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de la CPME16 à adresser CPME16, 142 route de Vars 16160 Gond Pontouvre |
| Par virement |
| Merci d'effectuer votre virement sur nos coordonnées bancaires en indiquant l'objet : « adhesion 2021 » IBAN : FR76 1240 6001 6400 1863 6801 072 (AGRIFRPP824) |

A titre indicatif, chiffre d'affaires de l'entreprise N-1 :

_____ €

J'autorise la CPME Charente à utiliser à titre gratuit et non exclusif des photographies me représentant sur les supports suivants : publication dans une revue, ouvrage ou journal, publication pour une publicité, diffusion sur le site internet et réseaux sociaux.

Dans le cas contraire, j'en informe la CPME Charente par email : accueil@cpme16.fr

Fait à _____, le _____

Signature du Dirigeant

Cachet de l'entreprise

La CPME, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, est une organisation patronale interprofessionnelle, privée et indépendante, dont la représentativité est officiellement reconnue.

Elle assure la représentation et la défense de l'ensemble des PME, tous secteurs confondus (industrie, commerce, services, artisanat), tant au niveau national, auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, qu'au niveau international. Elle regroupe à la fois des fédérations professionnelles, syndicats de métiers et des structures territoriales.

Grâce à l'engagement quotidien des dirigeants qui la compose, la **CPME 16**, membre de la **CPME Nouvelle Aquitaine**, exerce un lobbying permanent auprès des pouvoirs publics, des administrations des collectivités, des partenaires sociaux de la Charente.

De nombreuses occasions de rencontre avec d'autres dirigeants qui partagent les mêmes préoccupations et les mêmes valeurs, les informations, le soutien et l'assistance de la CPME 16, permettent de rompre l'isolement de la PME.

Chacun le sait, l'Union permet de mieux se faire entendre et de mieux se défendre.

En adhérant à la CPME, le dirigeant d'entreprise reconnaît que « l'Homme est la valeur ajoutée de l'Entreprise ». Il s'agit du socle fondateur de valeurs et de principes communs portés par la CPME de la Charente qui sont : le respect mutuel, le dialogue, l'écoute, la confiance, la responsabilité, la reconnaissance, le partenariat et la loyauté. Tout adhérent se reconnaît dans ces valeurs pour la conduite de ses relations économiques et sociales. Elles représentent la légitimité et la reconnaissance de son action au sein et à l'extérieur de son entreprise.

Adhérer à la CPME 16, c'est :

- 1. Etre présent ou représenté au sein des organismes paritaires...**
- 2. Etre écouté et entendu...**
- 3. Pouvoir compter sur la puissance d'une organisation nationale...**
- 4. Participer à l'action collective...**
- 5. Travailler au sein de commissions...**
- 6. Etre accompagné dans la vie de votre entreprise...**
- 7. Etre informé...**
- 8. Etre aidé et conseillé...**
- 9. Bénéficier d'appuis...**
- 10. Appartenir à un réseau...**